



OBJECTIF CULTURE 2030

L'OBJECTIF CULTURE DE LA NÉCESSITÉ À LA RÉALITÉ

Nous recommandons d'utiliser la référence suivante pour citer ce document : Campagne Objectif Culture 2030 (2025). « *L'Objectif Culture, de la nécessité à la réalité* », publié le 27 septembre 2025, à Barcelone, lors du Sommet Culture de CGLU, dans le cadre de la Conférence Mondiacult 2025 de l'UNESCO et de l'Agora Civique.



L'OBJECTIF CULTURE DE LA NÉCESSITÉ À LA RÉALITÉ

INTRODUCTION

La justification d'un Objectif Culture est bien établie depuis la période 2013–2015, lorsque les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies étaient en cours d'élaboration.

Elle peut être résumée en deux arguments simples.

Tout d'abord, chaque aspect du développement inclusif et durable, y compris dans tous les domaines politiques couverts par les 17 ODD, possède une dimension culturelle essentielle. Celle-ci reflète les connaissances humaines, les croyances, les valeurs, les compétences et les pratiques, ainsi que les transformations mondiales et les nouvelles compréhensions de l'interdépendance.

Ensuite, la culture doit être intégrée dans les cadres de développement transversaux, à la fois comme objectif en soi et comme pilier du développement durable global. Il est évident que la culture – considérée comme un domaine politique – bénéficie de la coopération internationale tout autant que les systèmes alimentaires, la santé, l'éducation ou le changement climatique. Il existe en effet un réseau dense et ancien de coopération en matière de politique culturelle, souvent ancré dans des conventions internationales, telles que celles portant sur le patrimoine et la diversité des expressions culturelles. Cependant, la coordination entre les différents domaines politiques est insuffisante, et tous les aspects importants de la culture ne sont pas bien couverts. Un Objectif Culture, sur le modèle des ODD existants, offrirait un cadre complet de coopération politique pour la culture dans son ensemble.

Peut-on atteindre les ambitions sous-jacentes à la justification d'un Objectif Culture sans cet objectif? Peut-être. Un Objectif Culture rend-il leur réalisation plus probable? Sans aucun doute.

Alors, comment développer et établir un Objectif Culture ? Comment surmonter l'objection selon laquelle la culture ne serait pas « un objectif en soi »?¹

La Campagne Culture2030Goal, qui a élaboré l'Objectif Culture révisé présenté ici, en s'appuyant sur le brouillon initial contenu dans le rapport de 2022 Un Objectif Culture est essentiel pour notre avenir commun², a toujours soutenu qu'il existe un lien fort entre ces deux questions. La meilleure manière de démontrer que la culture est « un objectif en soi » est de rédiger un Objectif Culture et de documenter le soutien qu'il reçoit. Cela fournit un point de convergence pour le plaidoyer en faveur de son adoption, et donc une voie vers des preuves de son impact réel.

1 Le terme apparaît dans le rapport d'étape de février 2014 du Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale sur les Objectifs de développement durable, au paragraphe 83, qui stipule que : « la culture et la diversité culturelle sont importantes pour la créativité, la cohésion et la résilience des sociétés, mais il n'est pas certain que la culture puisse constituer un objectif en soi. » Depuis, il a souvent été cité, invariablement en référence à ce rapport.

2 Disponible sur : https://culture2030goal.net/sites/default/files/2023-02/culture2030goal_Culture%20Goal%20-%20FRA.pdf



L'avant-projet a suscité un intérêt significatif. Le principe d'un Objectif Culture a été inclus dans la déclaration finale de Mondiacult 2022 (paragraphe 19)³, et a ensuite été repris dans les documents finaux des ministres de la Culture du G20 en 2023⁴ et du G7 en 2024⁵. Dans les deux cas, la référence explicite est faite à la culture comme un « objectif autonome », avec un engagement à « faire progresser » ou de « promouvoir » son inclusion dans les « discussions futures » sur le cadre de développement durable de l'ONU au-delà de 2030. Et bien que le Pacte pour l'avenir adopté par l'ONU en septembre 2024 n'ait pas inclus un engagement similaire⁶, la Campagne a jugé qu'il s'agissait d'« une avancée » et a publié un Plan en 10 points pour poursuivre les progrès vers une inclusion complète de la culture dans les agendas de développement durable à tous les niveaux, et vers les conditions nécessaires à l'adoption, en temps voulu, d'un Objectif Culture⁷.

L'avant-projet a également permis de concentrer clairement les travaux ultérieurs. Ici, il est réaffirmé, modifié et doté d'un cadre explicite d'indicateurs. La raison d'être de cette focalisation sur les indicateurs – bien que cela puisse être complexe dans certains domaines culturels importants – est précisément de démontrer que la culture est « un objectif en soi », non pas seulement dans un sens abstrait, mais de manière concrète et spécifique, telle qu'exigée pour son inclusion dans le cadre des ODD.

Sur cette base, le Groupe de pilotage de la Campagne Culture 2030 Goal a conçu une Feuille de route 2025, ayant pour point central la « Conférence mondiale de l'UNESCO sur les politiques culturelles et le développement durable – Mondiacult 2025 ». Ses objectifs stratégiques sont :

- I Renforcer la pertinence technique et la crédibilité de l'Objectif Culture proposé, notamment en développant un cadre d'indicateurs détaillé ;
- I Démontrer sa pertinence pratique, par le biais d'une large consultation, en montrant le soutien dont il bénéficie à la fois en principe et dans sa mise en œuvre concrète ;
- I Constituer une coalition d'action en faveur de l'adoption intergouvernementale d'un Objectif Culture, ainsi que de son adoption volontaire à d'autres niveaux.

3 Disponible sur : https://www.unesco.org/sites/default/files/medias/fichiers/2022/10/6.MONDIACULT_FR_DRAFT%20FINAL%20DECLARATION.pdf

4 Disponible sur : https://www.g20.in/content/dam/gtwenty/gtwenty_new/document/2--new/G20_Culture_Ministers_Meeting_Outcome_Document_and_Chairs_summary.pdf

5 Disponible sur : <https://www.g7italy.it/wp-content/uploads/G7-Culture-Declaration-EN-DEF.pdf>

6 Disponible sur : <https://docs.un.org/fr/A/RES/79/1>. Il est à noter que des projets de discussion antérieurs du Pacte incluait un tel engagement.

7 From Summit to Substance: an Action Plan for Culture to Deliver on the Pact for the Future, septembre 2024. Disponible sur : https://culture2030goal.net/sites/default/files/2024-10/FR_culture2030goal_Sep2024_Declaration.pdf



Mondiacult 2025 se tiendra à Barcelone du 29 septembre au 1er octobre 2025. Le Groupe de pilotage ainsi que les organisations et individus impliqués dans les activités de la Feuille de route partagent le souhait que les débats durant Mondiacult 2025 soient guidés par la phrase : « L'Objectif Culture : de la Nécessité à la Réalité », qui est précisément le titre du document que vous êtes en train de lire. La campagne a également publié un document exhaustif intitulé « Rapport analytique sur l'Objectif Culture, ses cibles et ses indicateurs », détaillant la consultation des parties prenantes, l'enquête et la cartographie des indicateurs, ainsi qu'un « Guide simplifié sur l'Objectif Culture » accompagné d'infographies.

Les consultations des parties prenantes qui ont conduit à la révision de l'objectif culturel présenté ici comprenaient une enquête officielle ainsi qu'une série de réunions, certaines organisées spécifiquement pour recueillir les points de vue des parties prenantes, et d'autres profitant d'événements préétablis pour impliquer des communautés de parties prenantes particulières. La campagne a convoqué deux réunions de l'« Agora » (les 24 mars et 8 juillet 2025)⁸, le « cercle concentrique » le plus proche des dirigeants actuels de la campagne, c'est-à-dire le Groupe de pilotage, permettant ainsi de recueillir des avis supplémentaires.

L'enquête, ouverte de fin février à début mai 2025, a recueilli un total de 262 réponses, couvrant toutes les régions (bien que l'Europe et l'Amérique latine aient été plus fortement représentées) et tous les domaines de la culture⁹. Elle a montré un fort soutien à l'idée qu'un Objectif Culture autonome permettrait une meilleure reconnaissance de l'importance de la culture dans le développement durable (85 % des répondants étaient d'accord ou tout à fait d'accord avec cette idée), ainsi qu'un consensus clair, à travers plusieurs questions connexes, selon lequel la culture devrait être abordée de manière large et transversale dans l'Objectif Culture (85 à 90 % des répondants étaient d'accord ou tout à fait d'accord). De plus, les répondants ont estimé qu'un Objectif Culture autonome contribuerait positivement à la réalisation de chacun des autres ODD. En revanche, les répondants étaient moins certains de l'existence de capacités dans leur ville, région ou pays pour réaliser un « rapport parallèle », évaluant les niveaux actuels de soutien aux objectifs culturels et la mobilisation de la culture pour atteindre les objectifs plus larges de l'Agenda 2030, et ont exprimé un certain scepticisme quant à l'engagement probable des autorités publiques envers cet objectif.

Parallèlement à l'enquête, un processus de cartographie des indicateurs a été mené, basé sur la consultation des parties prenantes, des discussions informelles avec des experts sélectionnés et l'analyse de diverses ressources en ligne. L'objectif était :

⁸ Les rapports de ces réunions de l'Agora sont disponibles ici : <https://culture2030goal.net/news>

⁹ Une analyse détaillée des résultats de l'enquête est présentée dans *The Analytical Report on the Culture Goal, its Targets and Indicators*, section 3.



- a. De passer en revue les indicateurs existants afin d'identifier, pour chaque Cible de l'Objectif Culture, ceux qui sont prêts à être adoptés selon les normes statistiques actuelles de l'ONU¹⁰.
- b. D'identifier les lacunes clés et de cartographier des stratégies possibles pour y remédier, par l'expérimentation dans le cadre d'une adoption volontaire et, avec le temps, le développement d'indicateurs harmonisés dans de nouveaux domaines.

Au cours de la consultation, 24 réponses écrites ont été reçues, dont 8 provenant de villes ou d'agglomérations métropolitaines, 3 de provinces, 1 d'un État, et 12 d'ONG et de réseaux. Une série de documents et de commentaires ont également été fournis dans ce contexte et lors des réunions de parties prenantes tenues au premier semestre 2025, tant sur les politiques existantes que sur l'analyse experte des questions liées aux indicateurs. Les riches informations reçues, analysées en détail dans la Section 4 du Analytical Report on the Culture Goal, its Targets and Indicators, ont permis d'identifier de nombreuses lacunes, souvent liées aux caractéristiques particulières de la culture en tant que question politique. En même temps, il existe une base solide d'indicateurs quantitatifs harmonisés déjà existants et une expérience significative, notamment au niveau des villes, dans le développement d'indicateurs qui pourraient progressivement être adoptés plus largement.

6

10 L'ONU classe les indicateurs existants en trois « niveaux » :

Niveau I : L'indicateur est conceptuellement clair, dispose d'une méthodologie et de normes établies à l'échelle internationale, et des données sont régulièrement produites par les pays pour au moins 50 % des pays et de la population dans chaque région où l'indicateur est pertinent.

Niveau II : L'indicateur est conceptuellement clair, dispose d'une méthodologie et de normes établies à l'échelle internationale, mais les données ne sont pas régulièrement produites par les pays.

Niveau III : L'indicateur ne dispose pas de méthodologie établie. Des méthodologies sont en cours de développement ou de test.

Les indicateurs de Niveau III ne sont pas inclus dans le cadre des ODD.



L'OBJECTIF CULTURE RÉVISÉ

Les indicateurs du cadre des ODD doivent répondre à certaines exigences techniques. En même temps, les ODD vont bien au-delà d'un simple rapport harmonisé au niveau des États. Toute institution est libre d'adopter des indicateurs supplémentaires en fonction de sa situation, et il s'agit en fait d'une caractéristique souhaitable de la mise en œuvre contextualisée des ODD que les adaptations et innovations locales soient intégrées dans des cibles communes. En outre, des indicateurs qui ne peuvent pas être utilisés actuellement peuvent en principe être développés pour une utilisation future, qu'elle soit universelle ou additionnelle, même si le processus est nécessairement très exigeant.

Dans cet esprit, la campagne Culture 2030 Goal a adopté l'approche multiniveau suivante pour le développement des indicateurs :

- I Assurer un équilibre entre les cibles afin que celles qui ne disposent pas actuellement d'indicateurs reconnus et opérationnels ne paraissent pas sous-évaluées par rapport à celles qui, pour des raisons institutionnelles et historiques, sont mieux développées au niveau des indicateurs. Comme dans l'ensemble des ODD, chaque cible a une valeur égale.
- I Limiter le nombre d'indicateurs pour chaque cible, en suivant autant que possible les critères du Niveau I.
- I Formuler des propositions pour des indicateurs supplémentaires, répondant de manière générale aux critères du Niveau II.
- I Présenter des propositions générales pour l'élaboration future d'indicateurs dans des domaines jugés essentiels à la pertinence et à la mise en œuvre efficace de l'Objectif Culture.
- I Suggérer des rapports facultatifs dans des domaines d'importance critique mais qui ne s'inscrivent pas, même en principe, dans le cadre des ODD.

Le processus de consultation a également été l'occasion de revoir la formulation de l'Objectif et des cibles.

L'Objectif en lui-même demeure inchangé. Il est concis et fait référence aux deux implications du terme « durabilité culturelle ». D'une part, il renvoie à la durabilité de la culture – sa capacité à perdurer dans le temps, sous des formes en constante évolution. D'autre part, la durabilité culturelle renvoie à une certaine manière de penser et d'agir en faveur de la durabilité, ancrée dans une culture de la durabilité.



Les cibles ont été révisées sur plusieurs points par rapport à l'avant-projet, à la fois pour améliorer la formulation et pour prendre en compte des enjeux jugés insuffisamment reflétés, notamment la sécurité des artistes et autres professionnels de la culture, ainsi que l'intelligence artificielle. Les détails sur les raisons et la manière dont les cibles ont été révisées sont présentés aux sections 4 et 5 du Analytical Report on the Culture Goal, its Targets and Indicators.

Le schéma de numérotation adopté dans l'avant-projet a été maintenu. Il s'inspire de la pratique établie pour l'ODD 16, qui distingue les cibles numérotées de 1 à 8, spécifiques au secteur culturel au sens large, et les cibles a et b, qui représentent le lien entre l'Objectif Culture et les autres ODD, qui à la fois contribuent aux ambitions culturelles et en bénéficient.



L'OBJECTIF CULTURE

ASSURER LA DURABILITÉ CULTURELLE POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUTES ET TOUS



RÉALISER LES DROITS CULTURELS POUR TOUS, EN FAVORISANT L'ACCÈS ET LA PARTICIPATION INCLUSIFS À LA VIE CULTURELLE, À LA CRÉATIVITÉ ET À LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES ET ARTISTIQUES, EN PARTICULIER POUR LES FEMMES, LES ENFANTS, LES PERSONNES ÂGÉES, LES PERSONNES HANDICAPÉES ET LES POPULATIONS VULNÉRABLES.



PROMOUVOIR UNE CULTURE DE PAIX ET DE NON-VIOLENCE, LA CITOYENNETÉ MONDIALE ET L'APPRÉCIATION DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET BIOLOGIQUE.



PROTÉGER ET PRÉSERVER LE PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL ET L'UTILISER COMME RESSOURCE ET CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.



PROTÉGER ET PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES AFIN DE RENFORCER LA CRÉATIVITÉ, LA CAPACITÉ DE DÉVELOPPEMENT, LA RÉSILIENCE ET LA CAPACITÉ DE RÉGÉNÉRATION DES INDIVIDUS ET DES COMMUNAUTÉS.



PROMOUVOIR LES DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DES ARTISTES ET DES PROFESSIONNELS DE LA CULTURE, LA LIBERTÉ ARTISTIQUE ET LA SÉCURITÉ, AINSI QUE L'ART, LA CULTURE ET LES PRODUITS LOCAUX, NOTAMMENT DANS LE CONTEXTE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE.



AMÉLIORER LES CONDITIONS JURIDIQUES ET LES POSSIBILITÉS PRATIQUES DE MOBILITÉ DES PROFESSIONNELS DE LA CULTURE ET DE CRÉATIVITÉ TRANSFRONTALIÈRE DANS LA CRÉATION DE BIENS, DE SERVICES ET DE PRATIQUES CULTURELS.



AMÉLIORER LES CONDITIONS PERMETTANT AUX PEUPLES AUTOCHTONES DE RENFORCER LEURS PROPRES INSTITUTIONS, CULTURES ET LANGUES, ET DE POURSUIVRE LEUR DÉVELOPPEMENT CONFORMÉMENT À LEURS BESOINS ET ASPIRATIONS AUTODÉTERMINÉS.



METTRE EN ŒUVRE UNE APPROCHE CULTURELLE RÉGÉNÉRATRICE DE LA GOUVERNANCE ÉCOSYSTÉMIQUE, NOTAMMENT EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, D'URBANISATION DURABLE, D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE GESTION DES PAYSAGES, DE GESTION DE LA BIODIVERSITÉ, D'AGRICULTURE ET DE GESTION DES ESPACES NATURELS.



RENFORCER LES INSTITUTIONS CULTURELLES, NOTAMMENT PAR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE, AFIN DE RENFORCER LES CAPACITÉS À TOUS LES NIVEAUX ET DANS TOUS LES DOMAINES POLITIQUES POUR RÉALISER LES DROITS CULTURELS ET SOUTENIR LE PLURALISME CULTUREL.



ENSURE THAT CULTURAL CONSIDERATIONS ARE TAKEN INTO ACCOUNT IN ALL INTERNATIONAL DEVELOPMENT GOALS, AT THE OUTSET OF AND THROUGHOUT ALL POLICY-MAKING PROCESSES, WHETHER OR NOT ASSOCIATED WITH PRE-EXISTING CULTURAL TARGETS.



L'OBJECTIF CULTURE ASSURER LA DURABILITÉ CULTURELLE POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUTES ET TOUS

➔ _CIBLE 1

_RÉALISER LES DROITS CULTURELS POUR TOUTES ET TOUS, EN FAVORISANT L'ACCÈS ET LA PARTICIPATION INCLUSIFS À LA VIE CULTURELLE, À LA CRÉATIVITÉ ET À LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES ET ARTISTIQUES, EN PARTICULIER POUR LES FEMMES, LES ENFANTS, LES PERSONNES ÂGÉES, LES PERSONNES HANDICAPÉES ET LES POPULATIONS VULNÉRABLES.

_Indicateur

Des politiques et mesures promeuvent et protègent la liberté de création et d'expression et la participation à la vie culturelle.

Part de la culture dans le budget national.

Pourcentage de résidents participant à des activités culturelles au moins une fois par an (ventilé par catégories sociales).

_Source des données

Cadres de suivi des conventions de l'UNESCO de 2005 et 2003.

Données financières nationales.

Indicateurs Culturel2030 de l'UNESCO (indicateur 4.1).

_Indicateurs supplémentaires

Pourcentage des politiques nationales faisant référence aux droits culturels et/ou à la diversité culturelle.

Nombre d'institutions culturelles par habitant dans différentes catégories (bibliothèques, archives, musées, théâtres, centres culturels, etc.).

_Domaines prioritaires pour le développement futur d'indicateurs

Identification de la part du budget national consacrée à la culture en fonction des objectifs fixés en matière culturelle.

Indicateurs d'accès ventilés par domaine culturel et par catégorie sociale.

Mesures de mise en œuvre documentées et mécanismes de suivi indépendants pour les politiques nationales faisant référence aux droits culturels et/ou à la diversité culturelle.

Pourcentage de programmes culturels mis en œuvre dans les zones socialement défavorisées.

_Domaines prioritaires pour les rapports qualitatifs

Analyse de la valeur accordée aux droits culturels.

Analyse de la satisfaction à l'égard de l'état d'inclusion et de participation à la vie culturelle.



L'OBJECTIF CULTURE ASSURER LA DURABILITÉ CULTURELLE POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUTES ET TOUS

➤ **_ CIBLE 2**

_ PROMOUVOIR UNE CULTURE DE PAIX ET DE NON-VIOLENCE, LA CITOYENNETÉ MONDIALE ET L'APPRÉCIATION DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET BIOLOGIQUE.

_Indicateur

Existence de programmes éducatifs sur la citoyenneté mondiale, la diversité culturelle et biologique, l'éducation au développement durable et la paix.

Référence dans la Constitution à une culture de paix et de non-violence, à la citoyenneté mondiale et à l'appréciation de la diversité culturelle et biologique.

_Source des données

Données nationales sur l'éducation.
Convention de 2003 (indicateur 12, rapports périodiques).

Données juridiques nationales.
Convention de 2003 (indicateurs 13, 14 et 16, rapports périodiques).

_Indicateurs supplémentaires

Pourcentage d'élèves bénéficiant d'une éducation/formation sur la culture de la paix et de la non-violence, la citoyenneté mondiale et l'appréciation de la diversité culturelle et biologique, ventilé par âge et par catégorie sociale/géographique.

_Domaines prioritaires pour le développement futur d'indicateurs

Reconnaissance de la valeur de la culture de la paix et de la non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et biologique, ventilée par catégorie.

_Domaines prioritaires pour les rapports qualitatifs

Impact des politiques visant à promouvoir une culture de paix et de non-violence, la citoyenneté mondiale et l'appréciation de la diversité culturelle et biologique, ventilé par catégorie.



L'OBJECTIF CULTURE ASSURER LA DURABILITÉ CULTURELLE POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUTES ET TOUS

➔ _CIBLE 3

_ PROTÉGER ET PRÉSERVER LE PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL ET L'UTILISER COMME RESSOURCE ET CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

_Indicateur

Pourcentage du patrimoine inscrit sur la liste de l'UNESCO disposant de plans de gestion (patrimoine mondial - WH) ou de plans de sauvegarde (patrimoine culturel immatériel - ICH).

Budget consacré à la protection et à la sauvegarde du patrimoine national.

Nombre d'inscriptions au patrimoine.

_Source des données

Données du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO. / Convention de 2003 (y compris l'indicateur 13 des rapports périodiques).

Conventions de l'UNESCO / Culture|2030. Convention de 2003 (indicateurs 1 (au point 1.2) et 11 au point 11.3 des rapports périodiques).

Conventions de l'UNESCO.

_Indicateurs supplémentaires

Ratification de la Convention de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, y compris ses protocoles.*

Ratification de la Convention du patrimoine mondial de 1972.*

Ratification de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.*

Ratification de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité culturelle.*

Pourcentage de plans de gestion du patrimoine qui incluent explicitement la réduction des risques de catastrophe, l'adaptation au changement climatique et les procédures d'évaluation de l'impact sur le patrimoine (EIP).

Pourcentage de grands projets soumis à une EIP culturelle.

Pourcentage d'actifs protégés avec des zones tampons légalement définies intégrées dans les plans d'aménagement du territoire.

_Domaines prioritaires pour le développement futur d'indicateurs

Existence d'un cadre complet de planification et de suivi du patrimoine, intégrant tous les aspects du patrimoine et impliquant la participation et le consentement des communautés, des groupes et des individus concernés.

Indice mesurant l'intégration et la transmission intergénérationnelle des connaissances autochtones et traditionnelles dans les plans de patrimoine culturel.

_Domaines prioritaires pour les rapports qualitatifs

Évaluation de la participation des peuples autochtones et des communautés à la gouvernance, à la gestion, à la planification et à la protection du patrimoine.

Évaluation de la mise en œuvre du consentement libre, préalable et éclairé (CLPE) des peuples autochtones dans la déclaration des sites du patrimoine culturel et l'inscription des éléments du patrimoine culturel immatériel sur les territoires des peuples autochtones.

Participation active des peuples autochtones et des communautés détentrices (communautés, groupes et individus concernés) à la préparation des dossiers de candidature pour les inscriptions et au suivi de l'impact et du suivi après l'inscription.

*et prise en compte dans la législation nationale.



L'OBJECTIF CULTURE ASSURER LA DURABILITÉ CULTURELLE POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUTES ET TOUS

➔ **_ CIBLE 4**

_ PROTÉGER ET PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES AFIN DE RENFORCER LA CRÉATIVITÉ, LA CAPACITÉ DE DÉVELOPPEMENT, LA RÉSILIENCE ET LA CAPACITÉ DE RÉGÉNÉRATION DES INDIVIDUS ET DES COMMUNAUTÉS.

_Indicateur

Politiques et mesures qui soutiennent le développement de secteurs culturels et créatifs dynamiques.

Politiques et mesures qui facilitent l'accès à des expressions culturelles diverses dans l'environnement numérique.

Nombre d'éléments du patrimoine culturel immatériel sauvegardés en vertu de la Convention de l'UNESCO de 2003.

_Source des données

Cadre de suivi de la Convention de 2005. Rapports périodiques à la Convention de 2003 (indicateur 13)

Cadre de suivi de la Convention de 2005, Recommandation de l'UNESCO de 2003 sur le cyberspace, Recommandation de l'UNESCO de 2021 sur l'éthique de l'IA.

Rapports périodiques de l'UNESCO.

_Indicateurs supplémentaires

Pourcentage de plateformes culturelles publiques respectant les normes d'accessibilité et d'interopérabilité.

Nombre d'écoles et d'initiatives éducatives, y compris la formation professionnelle, intégrant la créativité dans leur programme d'études.

_Domaines prioritaires pour le développement futur d'indicateurs

Budget pour la diversité culturelle et la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

_Domaines prioritaires pour les rapports qualitatifs

Cartographie des ressources, des infrastructures, des groupes et des pratiques liés à la diversité culturelle et au patrimoine culturel immatériel, y compris la cartographie des expressions culturelles minoritaires intégrées dans les politiques culturelles, notamment au niveau local.



L'OBJECTIF CULTURE ASSURER LA DURABILITÉ CULTURELLE POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUTES ET TOUS

➔ **_ CIBLE 5**

_PROMOUVOIR LES DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DES ARTISTES ET DES PROFESSIONNELS DE LA CULTURE, LA LIBERTÉ ARTISTIQUE ET LA SÉCURITÉ, AINSI QUE L'ART, LA CULTURE ET LES PRODUITS LOCAUX, NOTAMMENT DANS LE CONTEXTE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE.

_Indicateur

Existence d'une législation nationale sur le « statut de l'artiste ».

Existence de politiques favorisant la liberté d'expression artistique.

Existence de politiques protégeant les droits économiques et sociaux des artistes et des professionnels de la culture.

_Source des données

OIT/UNESCO.

OIT/UNESCO.

Indicateurs Culture|2030 de l'UNESCO (indicateur 4.2)
OIT/UNESCO.

_Indicateurs supplémentaires

Part de l'emploi dans les industries culturelles et créatives (Indicateurs Culture|2030 de l'UNESCO, indicateur 2.1).

Valeur économique des industries culturelles et créatives (Indicateurs Culture|2030 de l'UNESCO, indicateur 2.2).

Référence à la Convention de 2005 dans les accords internationaux.

Existence de lignes directrices nationales pour une utilisation responsable de l'IA dans la gestion des contenus culturels et patrimoniaux.

_Domaines prioritaires pour le développement futur d'indicateurs

Sécurité des artistes et des professionnels de la culture.

Pourcentage de la population ayant la possibilité de s'engager professionnellement dans des activités créatives.

Pourcentage des stratégies locales de développement du tourisme durable qui intègrent un aspect culturel.

Évaluation qualitative de la sécurité sociale et des prestations d'assurance pour les artistes créatifs et les artisans.

Droits des artistes et des détenteurs du patrimoine immatériel dans les environnements numériques.

_Domaines prioritaires pour les rapports qualitatifs

Impact des activités culturelles sur les populations locales et leur bien-être.



L'OBJECTIF CULTURE ASSURER LA DURABILITÉ CULTURELLE POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUTES ET TOUS

➔ **_ CIBLE 6**

_ AMÉLIORER LES CONDITIONS JURIDIQUES ET LES POSSIBILITÉS PRATIQUES DE MOBILITÉ DES PROFESSIONNELS DE LA CULTURE ET DE CRÉATIVITÉ TRANSFRONTALIÈRE DANS LA CRÉATION DE BIENS, DE SERVICES ET DE PRATIQUES CULTURELS.

_Indicateur

Accords visant à encourager les échanges de biens et services culturels dans le respect des normes appropriées.

Politiques, mesures et programmes opérationnels visant à soutenir la mobilité des artistes et des professionnels de la culture, en particulier ceux issus des pays du Sud.

_Source des données

Inventaires nationaux des accords internationaux / rapports périodiques à l'UNESCO à ce sujet.

Cadre de suivi de la Convention de 2005.
Suivi par l'ECOSOC de l'article 15(1) du Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.
Suivi et rapports périodiques à la Convention de 2003 (indicateur 25 et en particulier 25.2).

_Indicateurs supplémentaires

Proportion d'artistes et de professionnels de la culture bénéficiant de programmes visant à promouvoir la mobilité des professionnels de la culture et la créativité transfrontalière.

Collaboration culturelle, mobilité, économie créative dans les accords commerciaux bilatéraux ou multilatéraux.

_Domaines prioritaires pour le développement futur d'indicateurs

Expérience en matière de facilitation/obstacles à la mobilité internationale parmi les professionnels de la culture.

_Domaines prioritaires pour les rapports qualitatifs

Analyse des effets de la mobilité accrue sur la coopération culturelle internationale.



L'OBJECTIF CULTURE ASSURER LA DURABILITÉ CULTURELLE POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUTES ET TOUS

➔ _ CIBLE 7

_AMÉLIORER LES CONDITIONS PERMETTANT AUX PEUPLES AUTOCHTONES DE RENFORCER LEURS PROPRES INSTITUTIONS, CULTURES ET LANGUES, ET DE POURSUIVRE LEUR DÉVELOPPEMENT CONFORMÉMENT À LEURS BESOINS ET ASPIRATIONS AUTODÉTERMINÉS.

_Indicateur

Nombre de sites du patrimoine culturel gérés par les populations autochtones et d'éléments du patrimoine culturel immatériel inscrits identifiés comme autochtones.

Budget alloué aux initiatives menées par les peuples autochtones en faveur de la conservation de leurs pratiques culturelles et de leurs sites patrimoniaux, en pourcentage du budget total consacré à la culture et au patrimoine.

Proportion de la documentation relative à la politique culturelle traduite dans les langues autochtones.

_Source des données

UNESCO/ICOMOS.

UNESCO/ICOMOS.

Bases de données juridiques nationales.

_Indicateurs supplémentaires

Nombre d'activités culturelles liées aux traditions autochtones.

Nombre de communautés autochtones disposant de stations de radio communautaires.

Nombre d'institutions culturelles et éducatives créées par les Autochtones.

_Domaines prioritaires pour le développement futur d'indicateurs

Reconnaissance des cultures et des langues autochtones dans la législation nationale.

Enseignement de contenus culturellement adaptés dans les langues autochtones aux enfants autochtones.

_Domaines prioritaires pour les rapports qualitatifs

Participation des communautés autochtones aux processus décisionnels relatifs au patrimoine.



L'OBJECTIF CULTURE ASSURER LA DURABILITÉ CULTURELLE POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUTES ET TOUS

➔ _ CIBLE 8

_ METTRE EN ŒUVRE UNE APPROCHE CULTURELLE RÉGÉNÉRATRICE DE LA GOUVERNANCE ÉCOSYSTÉMIQUE, NOTAMMENT EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, D'URBANISATION DURABLE, D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE GESTION DES PAYSAGES, DE GESTION DE LA BIODIVERSITÉ, D'AGRICULTURE ET DE GESTION DES ESPACES NATURELS.

_Indicateur

Nombre de plans environnementaux intégrant des évaluations d'impact sur le patrimoine.

Pourcentage des stratégies d'urbanisme et d'aménagement du territoire qui intègrent des considérations culturelles et patrimoniales.

_Source des données

Politique de développement durable du WHC. Rapports périodiques au titre de la Convention de 2003 (indicateurs 13 et A.7).

Culture de l'UNESCO | Indicateurs 2030, villes pilotes et villes chefs de file. / Rapports périodiques au titre de la Convention de 2003 (indicateur 13).

_Indicateurs supplémentaires

Existence d'un cadre politique pour la durabilité environnementale des événements culturels.

Reconnaissance juridique de la réglementation coutumière des titres fonciers et des ressources naturelles (ex. pêche et forêts).

Pourcentage d'évaluations d'impact environnemental et d'évaluations socio-économiques qui incluent une évaluation de l'impact sur le patrimoine culturel.

Pourcentage de villes de plus de 100 000 habitants ayant adopté une approche de paysage urbain historique.

Pourcentage de sites patrimoniaux appliquant des mesures de capacité d'accueil culturelle et de gestion des visiteurs afin de favoriser un tourisme durable.

_Domaines prioritaires pour le développement futur d'indicateurs

Dimension culturelle des politiques et pratiques agricoles et halieutiques.

Reconnaissance de la gestion des ressources naturelles et des occupations traditionnelles des peuples autochtones.

_Domaines prioritaires pour les rapports qualitatifs

Application des cultures et des connaissances locales à la protection des écosystèmes et de l'environnement, tant en milieu urbain que rural.



L'OBJECTIF CULTURE ASSURER LA DURABILITÉ CULTURELLE POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUTES ET TOUS

➔ **_ CIBLE A**

_RENFORCER LES INSTITUTIONS CULTURELLES, NOTAMMENT PAR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE, AFIN DE RENFORCER LES CAPACITÉS À TOUTS LES NIVEAUX ET DANS TOUTS LES DOMAINES POLITIQUES POUR RÉALISER LES DROITS CULTURELS ET SOUTENIR LE PLURALISME CULTURE.

_Indicateur

Budget par habitant destiné à soutenir les institutions culturelle.

_Source des données

Données financières nationales.

_Indicateurs supplémentaires

Nombre d'agences nationales du patrimoine créées ou réformées

Nombre d'organismes désignés pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (rapport périodique de la Convention de 2003, indicateur 1).

Existence d'une législation et/ou de politiques globales couvrant les bibliothèques, les archives et les musées.

_Domaines prioritaires pour le développement futur d'indicateurs

Engagement des institutions culturelles dans la réalisation de différents objectifs politiques (éducation, cohésion sociale, compétences, etc.).

Amélioration de l'accès aux collections et à la documentation détenues par les institutions culturelles, dans le respect des protocoles coutumiers qui limitent l'accès et des aspects liés aux questions d'accès dans les environnements numériques.

_Domaines prioritaires pour les rapports qualitatifs

Qualité et inclusivité de la gouvernance culturelle.



L'OBJECTIF CULTURE ASSURER LA DURABILITÉ CULTURELLE POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUTES ET TOUS

➔ **_ CIBLE B**

VEILLER À CE QUE LES CONSIDÉRATIONS CULTURELLES SOIENT PRISES EN COMPTE DANS TOUS LES OBJECTIFS INTERNATIONAUX DE DÉVELOPPEMENT, DÈS LE DÉBUT ET TOUT AU LONG DES PROCESSUS DÉCISIONNELS, QU'ILS SOIENT OU NON ASSOCIÉS À DES OBJECTIFS CULTURELS PRÉEXISTANT.

_Indicateur

Existence d'un cadre politique pour la conception et la mise en œuvre transversales des politiques de mise en œuvre des ODD.

Références à la culture dans les plans/stratégies nationaux de développement.

_Source des données

Documentation nationale officielle.

Rapports nationaux volontaires.
Rapports périodiques aux Conventions de l'UNESCO de 2003 et 2005.

_Indicateurs supplémentaires

Les plans et politiques nationaux de développement durable comprennent des lignes d'action visant à soutenir la diversité des expressions culturelles (cadre de suivi de la Convention de 2005 et rapports périodiques à la Convention de 2003).

Présence d'une étape obligatoire d'examen du patrimoine culturel dans les boîtes à outils nationales relatives aux ODD.

Pourcentage de politiques phares comprenant une section consacrée à la culture ou au patrimoine.

_Domaines prioritaires pour le développement futur d'indicateurs

Analyse spécifique aux ODD de l'intégration des considérations culturelles.

_Domaines prioritaires pour les rapports qualitatifs

Participation des entités/institutions culturelles dans les domaines de l'urbanisme, de la mobilité, de la santé, de la sécurité et d'autres domaines du développement national et urbain.



CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

En 2024-25, la campagne Culture 2030 Goal a réalisé des progrès significatifs par rapport à ses trois objectifs stratégiques :

- I Renforcer la pertinence technique et la crédibilité de l'Objectif Culture proposé,
- I Démontrer sa pertinence pratique en montrant le soutien dont il bénéficie à la fois en principe et dans sa mise en œuvre concrète, et
- I Constituer une coalition d'action en faveur de l'adoption intergouvernementale d'un Objectif Culture, ainsi que de son adoption volontaire à d'autres niveaux.

Ces progrès ont été accomplis dans un climat international mouvant et incertain. Afin de continuer à avancer vers l'Objectif Culture, en s'appuyant sur le projet révisé proposé ici, la campagne adopte une approche agile et robuste, mettant un accent fort à court terme sur l'adoption volontaire par les pays et les villes comme moyen immédiat d'atteindre les objectifs globaux. Dans les circonstances actuelles, cette ambition est plus importante que jamais. La politisation de la culture et la « culturalisation » de la politique, qui caractérisent le XXI^e siècle dans de nombreuses régions du monde, reflètent, entre autres, l'absence d'une vision commune et positive de la culture, solidement ancrée dans les droits humains et la coopération internationale. En d'autres termes, l'absence même de l'Objectif Culture.

En ce qui concerne les objectifs stratégiques de la campagne, les perspectives à moyen terme peuvent être esquissées comme suit :

- a. La pertinence technique et la crédibilité du projet d'Objectif Culture demeureront un travail en cours au-delà de 2025. Leur suivi devra être constant, en s'appuyant sur les leçons de l'adoption volontaire. Ces conditions de pertinence et de crédibilité sont elles-mêmes susceptibles d'évoluer en fonction du contexte.
- b. Le soutien et l'adoption constituent également un travail en cours. On ne peut présumer qu'en mettant sur la table un projet d'Objectif Culture révisé en 2025, on obtiendra d'ici 2027 une augmentation du soutien et des mises en œuvre, notamment sous forme de rapports parallèles. En même temps, parce que les négociations intergouvernementales mettront de côté les questions jugées peu familières, présenter une proposition crédible d'Objectif Culture en 2025 est crucial pour accélérer la reconnaissance, le soutien et l'adoption.
- c. Maintenir et élargir la coalition appelant à un Objectif Culture est essentiel pour les perspectives d'adoption intergouvernementale, pour la dynamique forte et géographiquement équilibrée d'adoption volontaire, y compris parmi les gouvernements, ainsi que pour le développement méthodologique et le partage d'information.



Toute personne convaincue par la logique de l'Objectif Culture considérera ces perspectives à moyen terme comme un appel à l'action. D'autres resteront plus sceptiques. Même celles et ceux qui partagent l'idée d'une vision commune et positive de la culture, solidement ancrée dans les droits humains et la coopération internationale, pourront juger qu'elle est peu réaliste et que d'autres priorités sont plus urgentes. Mais cela soulève une question : laquelle de ces priorités peut être atteinte sans prendre en compte ses dimensions culturelles? Le fait d'ignorer ou de minimiser la culture n'a pas donné de résultats particulièrement probants. Le moment est venu de prendre la culture au sérieux comme un aspect essentiel du développement international sous toutes ses formes.

Dans cette optique, toute personne qui soutient le principe d'un Objectif Culture peut souscrire aux orientations suivantes :

- I Poursuivre les discussions sur la forme que doit prendre un Objectif Culture, en utilisant le projet présenté ici comme point de départ pour un examen public, ouvert et continu. L'option d'annoncer publiquement une date de publication d'une version révisée et mise à jour (par exemple à l'automne 2026) pourrait être envisagée.
- I Contribuer à une communication large et ambitieuse sur l'Objectif Culture, sa logique et les enjeux liés aux futurs cadres de suivi et de rapport, avec un accent particulier sur l'équilibre régional, sur les parties prenantes situées hors du secteur culturel au sens strict, et sur les autorités publiques à différents niveaux.
- I Participer au travail visant à établir formellement une Coalition pour l'Objectif Culture, composée d'États engagés prêts, le moment venu, à déclarer collectivement et publiquement leur soutien au principe d'un Objectif Culture et au projet (le présent document) comme contribution préliminaire pertinente.
- I Envisager un soutien à la campagne, qui aura besoin de nouvelles ressources financières (sources philanthropiques, financement de recherche, parrainage d'entreprises et éventuellement financement participatif) ainsi que de ressources en nature pour poursuivre son travail technique et politique en vue du Sommet des ODD prévu en 2027.
- I Reconnaître l'Objectif Culture comme une base solide pour l'adoption volontaire, l'apprentissage collectif et l'amélioration progressive dans le temps, dont découlera une adoption intergouvernementale, sous une forme qu'il est difficile d'anticiper en 2025 compte tenu des incertitudes à moyen terme.



Avec ces ambitions en tête, il est utile de tirer quelques conclusions du travail important déjà accompli par la campagne entre septembre 2024 et juin 2025, en s'appuyant sur ses réalisations antérieures.

- a. La pertinence technique et la crédibilité de l'« avant-projet zéro » de l'Objectif Culture (2022) ont été renforcées par la dynamique de la campagne grâce à l'analyse critique des dix cibles, qui a conduit aux amendements et ajouts proposés à la section 2 de ce document.

Le processus itératif de révision depuis la rédaction initiale en 2022 a été précieux à deux égards : d'une part, pour tenir compte d'un large éventail d'opinions sur les conditions pratiques de mise en œuvre – lesquelles définissent la pertinence de l'Objectif en fonction des liens nécessaires entre culture et développement durable, et sur les enjeux émergents qui ont pu être négligés ou sous-estimés ; d'autre part, pour élargir l'adhésion des parties prenantes concernées.

Par ailleurs, le travail sur les indicateurs est essentiel pour établir la crédibilité technique de l'Objectif Culture dans le contexte des ODD. Si de nombreux domaines importants de politiques et d'actions visés par le projet d'Objectif Culture ne disposent pas encore de base technique permettant des indicateurs quantitatifs universels, les efforts de sensibilisation de la campagne ont créé les conditions permettant de développer cette base technique.

- b. Le soutien de principe à l'Objectif Culture, qui avait été démontré par l'enquête menée en 2022, a été réaffirmé, tant formellement par l'enquête de 2025 qu'informellement à travers la diversité des activités de consultation et de mobilisation menées par la campagne en 2024-2025. Même les objections à l'idée d'un Objectif Culture ou à l'approche spécifique de la campagne s'ancrent dans l'importance de la culture pour le développement durable. En outre, le potentiel d'adoption de l'Objectif Culture, y compris au niveau des villes, provinces et autres entités territoriales, a été fortement démontré et constitue un résultat particulièrement précieux de la campagne. D'un côté, il existe des exemples clairs d'actions en cours qui bénéficieraient sans doute d'un point de référence mondial commun tel que l'Objectif Culture. De l'autre, de nombreux acteurs engagés dans l'importance de la culture pour le développement durable manifestent un fort intérêt pour un tel point de référence, mais ne disposent pas encore d'un cadre politique adéquat.



c. En ce qui concerne la coalition d'action en faveur de l'adoption de l'Objectif Culture, le climat intergouvernemental paraît moins favorable qu'en 2022. En revanche, le processus de consultation mené par la campagne Culture 2030 Goal en 2024-25, y compris le travail sur les indicateurs, renforce la pertinence de l'adoption volontaire de l'Objectif Culture comme cadre politique, indépendamment de l'incertitude du processus intergouvernemental. Et cela est important non pas seulement comme une alternative ou un « second choix », mais aussi parce que l'adoption volontaire – à condition qu'elle soit bien documentée – contribue à créer les conditions de l'adoption intergouvernementale.

En résumé, l'adoption volontaire de l'Objectif Culture proposé ici peut commencer immédiatement. Les preuves documentées de cette adoption volontaire seront importantes pour créer les conditions de l'adoption intergouvernementale et produiront aussi des bénéfices directs tant pour la culture que pour un développement inclusif et durable.



CRÉDITS

Ce document peut être reproduit et traduit (avec mention des traducteurs) gratuitement, tant que l'auteur est cité. Nous recommandons la citation suivante : Campagne Culture 2030 Goal (2025). « L'Objectif Culture, de la nécessité à la réalité », publié le 27 septembre 2025 à Barcelone, lors du Sommet de la Culture de CGLU, dans le cadre de la Conférence Mondiacult 2025 de l'UNESCO et de son Agora civique.

Les membres de la campagne remercient le Centre de Cultura Contemporània de Barcelona (CCCB), l'Organisation mondiale de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) ainsi que ses partenaires pour avoir facilité la tenue de l'événement de lancement, le 27 septembre 2025. Les membres de la campagne souhaitent exprimer leur gratitude à l'UNESCO et au gouvernement d'Espagne, en tant qu'organisateur de Mondiacult 2025, pour avoir inclus un événement parallèle sur « l'Objectif Culture » dans le programme officiel de la Conférence, au lieu officiel de Mondiacult, le 29 septembre 2025, au cours duquel le document a également été présenté.

Le projet initial de ce document a été rédigé par M. John Crowley. Le document a reçu des contributions des membres de la campagne et des partenaires listés ci-dessous, à la section « Remerciements ». Les membres de la campagne tiennent à remercier toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ce document, et expriment une gratitude particulière à M. John Crowley, pour l'énorme travail accompli.

Le document exprime le consensus des membres du Groupe de pilotage de la campagne et ne reflète pas nécessairement les vues exactes de chacun de ses membres ; pour celles-ci, veuillez-vous référer individuellement aux membres de la campagne. La même remarque s'applique aux membres de l'Agora ainsi qu'aux autres personnes et organisations mentionnées ci-dessous.

REMERCIEMENTS

LES MEMBRES DU GROUPE DE PILOTAGE DE LA CAMPAGNE (PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE) :

Réseau Arterial | M. Alassane Insa Babylas.

Culture Action Europe | M. Lars Ebert.

ICOM | Mme Medea Ekner, Mme Rachelle Kalee, Dr. Jamie Larkin.

ICOMOS | Mme Teresa Patricio, Mme Marie-Laure Lavenir, Mme Gaia Jungeblodt, M. Gabriel Caballero, Dr. Ege Yildirim et Dr. Naima Benkari.

IFCCD-FICDC | M. Guillaume Prieur, Mme Marie-Julie Desrochers.

IFLA | Mme Sharon Memis, M. Stephen Wyber et Mme Claire McGuire.

IMC-CIM | Dr. Sheila Woodward, Mme Silja Fischer.

UCLG-CGLU – Commission culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis | L'équipe de gouvernance de la Commission culture, avec Mme Ana Francis Mor, Mme Gabriela Ricardes, Mme María Victoria Alcaraz et Mme Claudia Matos; le secrétariat de la Commission culture, avec Dr. Jordi Pascual, Mme Sarah Vieux, Mme Marta Llobet, Mme Agnès Ruiz et Dr. Jordi Baltà, ainsi que l'ensemble des équipes du Secrétariat mondial.



TOUTES LES PERSONNES AYANT PRIS LE TEMPS DE RÉPONDRE À L'ENQUÊTE LANCÉE PAR LA CAMPAGNE ENTRE JANVIER ET AVRIL 2025.

TOUS LES MEMBRES DE L'AGORA DE LA CAMPAGNE AYANT PARTICIPÉ AUX RÉUNIONS PRÉPARATOIRES POUR DISCUTER DE CE DOCUMENT (LES 24 MARS ET 8 JUILLET 2025), ET EN PARTICULIER L'IMPLICATION DES ORGANISATIONS SUIVANTES (PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE) :

La **Fondation Anna Lindh**, notamment M. Alessandro Lamonica.

Artemrede, notamment Mme Marta Martins.

La **Municipalité de Brazzaville**, notamment M. Hugues Gervais Ondaye.

Le **Ministère de la Culture du Gouvernement de Catalogne**, notamment M. Francesc Vilaró.

Le **Réseau Patrimoine Climat**, notamment M. Andrew Potts, Mme Jenny Hay, M. Isaac Eseet, M. Simon Musasizi et Mme Shanon Miller.

L'organisation **Culture et Développement**, notamment Mme Valeria Marcolin et M. Francisco d'Almeida.

Le **réseau Culture Next**, notamment M. Ștefan Teișanu, Mme Rarita Zbranca et M. Darius Mîndroc.

ENCATC, notamment Mme Giannalia Cogliandro et l'ensemble des membres du Conseil d'administration du réseau.

Le **réseau Europa Nostra**, notamment Mme Sneška Quaedvlieg-Mihailovic, Mme Dimitra Kizlari et Mme Vanessa Fraga.

Le **réseau mondial des quartiers culturels**, notamment M. Christos Carras.

Le **Global Parliament of Mayors**, notamment M. Rainer Kern.

Le **réseau Ibercultura "Cultura Viva"**, notamment M. Diego Benhabib.

La **Municipalité Métropolitaine d'Izmir**, notamment Mme Pinar OKYAY, Mme Ayşegül Sabuktay, et Mme Zeynep Barkot.

L'**agence Namur 2030** et la **Municipalité de Namur**, notamment Mme Laura Latour, Mme Charlotte Bazelaire, et Mme Valentine Collin.

L'**Organisation des États Ibéroaméricains**, notamment M. Raphael Callou Neves Barros et Mme Mariana Soares.

L'équipe du **Réseau Culture 21 France**, notamment Mme Christelle Blouët.

Le **Stockholm Resilience Centre**, notamment M. Diego Galafassi.

La **Fondation Thyssen-Bornemisza Art -TBA 21**, notamment M. Nicolás Gharbi, Mme Rosa Ferré et Mme Fuensanta Arévalo.

L'**Union pour la Méditerranée**, notamment Mme Rim Filali Mknassi et Mme Latifa Knouchi.

Le **Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles**, notamment M. Gilles Hubens.

Le **WCCF – World Cities Culture Forum**, notamment Mme Laia Gasch et Mme Maryam Ja'far Shariff.



CE DOCUMENT A ÉGALEMENT BÉNÉFICIÉ DES ÉCHANGES CONSTANTS AVEC :

La **Rapporteuse Spéciale des Nations unies dans le domaine des Droits Culturels**, Dr. Alexandra Xanthaki, ainsi que son équipe, notamment Mme Johanne Bouchard et Mme Mylene Bidault.

Le **Directeur Général Adjoint à la Culture de l'UNESCO**, M. Ernesto Ottone R. ainsi que son équipe, notamment Mme Paz Portales, Mme Emmanuelle Robert, M. Pablo Guayasamin, et Mme Yiline Zhao.

LA PROPOSITION DE CIBLES ET D'INDICATEURS A REÇU DES CONTRIBUTIONS DES ORGANISATIONS SUIVANTES (PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE) :

Arts for Global Development, notamment M. Nil Navaie.

L'**Institut de la Culture (ICUB) de la Municipalité de Barcelone**, notamment M. Oriol Martí, M. Esteve Caramés, M. Jaume Muñoz, Mme Eva Sòria, Mme Laura Franquet, et Mme Montserrat Tort.

Le **Gouvernement du Pays Basque**, notamment Mme Ibone Bengoetxea et M. Asier Aranbarri.

Bureau Basque de l'ONU Etxea, notamment Mme Arantza Acha et Mme Begoña Guzmán.

Le **Département de la Culture de la Municipalité de Bilbao**, notamment M. Gonzalo Olabarría et M. Iñaki López de Aguilera.

Le **Secrétariat à la Culture du Gouvernement de Bogotá**, notamment M. Santiago Trujillo, Mme Natalia Sefair et M. Jorge Melguizo.

Le **Ministère à la Culture du Gouvernement de la Ville Autonome de Buenos Aires**, notamment Mme Gabriela Ricardes, Mme María Victoria Alcaraz et Mme María Eugenia Santar.

Le **Réseau des ONG pour le patrimoine culturel immatériel**, coordonné par M. Matti Hakamäki.

Le **Centre pour le Dialogue Interculturel et l'Intégration de l'Université du Sud-Ouest**, Bulgarie, notamment la Prof. Svetlana Hristova.

Le **Centre Teranim pour les Arts Populaires**, Mauritanie, notamment M. Mohamed Ali Bilal.

Le **Réseau pour le Développement Culturel – CDN**, Australie, notamment M. John Smithies.

La **Fondazione Matera Basilicata 2019**, notamment Mme Rita Orlando et Mme Claudia Di Perna.

Le **Secrétariat à la Culture du Gouvernement de la Ville de Mexico**, notamment Mme Ana Francis Mor, Mme Luz Elena Aranda, et Mme Michelle Woolrich.

Municipalité de Nairobi, notamment Mme Stellah Kemunto, M. Clement Rapudo, Mme Rosemary Kariuki et Mme Cecilia Kihara.

La **Ville et Eurométropole de Strasbourg**, notamment Mme Anne Mistler, M. Yves Zimmerman, Mme Anne-Marie Bock, M. Mohammed Achab et Mme Camille Giertler.

La **section régionale Eurasie de CGLU**, notamment M. Rassikh Sagitov et Mme Tansylu Nurieva.

La **section régionale Moyen-Orient et Asie Occidentale de CGLU (MEWA)**, notamment M. Mehmet Arda Yildiz.

La **Coalition Local 2030 de l'ONU**, notamment M. Sebastien Vauzelle, et M. Iñigo Arbiol.

Le **Groupe de Travail sur le Développement Durable de l'ONU sur les Peuples Autochtones**, notamment Mme Robeliza Halip.

Le **Groupe de Travail sur le Développement Durable de l'ONU sur la Jeunesse**, notamment M. Florencio Venté.

Le **Groupe d'expert-e-s de l'UNESCO sur le patrimoine culturel immatériel en Asie**, notamment M. Rahul Goswami.



NOUS TENONS À REMERCIER TOUT PARTICULIÈREMENT LES ÉQUIPES QUI ONT ORGANISÉ DES ATELIERS SPÉCIFIQUES POUR DISCUTER DES VERSIONS PRÉLIMINAIRES DE CE DOCUMENT, À SAVOIR :

La **Municipalité de Bilbao** a organisé le séminaire « Un Objectif Culture dans les ODD : contexte, acteurs et défis » en septembre 2024, à Azkuna Zentroa. Ce séminaire a marqué le lancement de la feuille de route 2025 de la campagne. Les remerciements particuliers vont au Maire de Bilbao, M. Juan María Aburto, ainsi qu'aux Conseillers M. Gonzalo Olabarría et Mme Eider Inunciaga, et au Directeur de la Culture, M. Iñaki López de Aguilera. Le séminaire a réuni le Dr Alfons Martinell, M. John Crowley, Mme Anne Mistler, M. Gabriel Caballero et Mme Alicia Sellés ; De plus, les discours de M. Jordi Martí, Vice-Ministre de la culture espagnol, Mme Emmanuelle Robert, spécialiste de programme à l'UNESCO, M. Sébastien Vauzelle, Directeur du Secrétariat de la Coalition Local2030 des Nations Unies, et Mme Arantzazu Acha, Directrice de l'UN Etxea, ont été essentiels à l'élaboration de la feuille de route 2025 de la campagne.

La **Municipalité métropolitaine d'Izmir** a organisé en mars 2025 une analyse approfondie du lien entre le local et le global de l'Objectif Culture, dans un processus supervisé par la professeure Pınar Okay, coordonné par la Dre Ayşegül Sabuktay, avec la participation de la Dre Zeynep Özen Barkot, Ali Can Epözdemir, Ayşegül Güngören, Ceyda Koyuncu, Ezgi Şairoğlu, Fatma Tamtürk, Günseli Bakı, Hale Eryılmaz, la Dre Maya Arıkanlı Özdemir, Melis Tuncay, Mine Derin Sönmez, la Dre Pınar Börü, Pınar Özgüç, la professeure Şebnem Gökçen et Sarp Keskiner.

L'**association internationale en sciences humaines Apheleia** a organisé une discussion sur l'Objectif Culture lors de son assemblée annuelle du 8 avril 2025, avec la participation de Jordi Pascual, Steven Hartman, Nuno Guimarães da Costa, Inês Bettencourt da Câmara, Emma Haitengi, Luiz Oosterbeek et John Crowley.

Le **Réseau des ONG pour le patrimoine culturel immatériel** a réuni ses membres le 16 avril 2025 pour une discussion sur l'Objectif Culture du point de vue du patrimoine immatériel, avec la participation de Matti Hakamäki, Tamara Nikolić Đerić et John Crowley.

L'**Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID)** a organisé quatre webinaires en juin 2025, sous la direction de Mme Eloisa Vaello Marco, Mme Ana Ramos Clemente et Mme Lorena Martínez García, avec la participation des directeurs du Réseau mondial des centres culturels espagnols. Dans l'organisation de ces webinaires, des remerciements particuliers doivent également être adressés à M. Jaume Puigpinós, Mme Alicia Sellés (IFLA) et Mme Rocío Nogales (Culture Action Europe).

La **Fondation Anna Lindh** a organisé, le 19 juin 2025, la session « Intégrer la culture dans l'agenda post-2030 : perspectives locales » lors de son Forum annuel, tenu dans le cadre de la Capitale méditerranéenne de la culture et du dialogue à Tirana, avec la participation de M. John Crowley, Dr Ege Yıldırım, M. Sam Khebizi, M. Jordi Pascual et M. Paul Dujardin.

Le **réseau Culture Next** a organisé un atelier sur l'Objectif Culture le 25 juin 2025, avec la participation notamment de M. Ştefan Teişanu, M. András Farkas, M. Jak Spencer, Mme Rarița Zbranca, M. Darius Mîndroc et M. John Crowley.

La **Commission culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis (UCLG)** a organisé un atelier en juillet 2025 pour discuter du lien entre l'Objectif Culture et les différentes Capitales de la culture, avec un accent particulier sur la **Capitale africaine de la culture**, sous le leadership de **Culture et Développement** (Mme Valeria Marcolin et M. Francisco d'Almeida), de la **Commission européenne** (M. Giorgio Ficarelli) et de **CGLU-Afrique** (M. Jean-Pierre Elong Mbassi et Mme Rahmatouca Sow), dans le cadre du programme « Capitals of Culture, Working Together ».



NOUS SOUHAITONS ÉGALEMENT RECONNAÎTRE LA CONTRIBUTION DE :

Dr Serhan Ada, Mme Irene Aláez Vasconcellos, Mme Sylvia Amann, Mme Ivana Baukart, Mme Iseult Byrne, Mme Catherine Cullen, M. Gijs de Vries, Dr Cornelia Dümcke, Mme Cecilia Folgado, Mme Anais Fontanel, Mme Preeti Gaonkar, Mme Tracy Geraghty, M. Antoine Guibert, Mme Edite Guimaraes, M. Vinicius Gurtler da Rosa, M. Yudhishthir Raj Isar, Dr Lucina Jiménez, M. Tommi Laitio, Mme Sina Lebert, Mme Rosanna Lewis, M. Andrew Manning, Dr Alfons Martinell, Mme Christine M. Merkel, M. Olabode Moses Leye, Dr Justin O'Connor, Mme Sana Ouchtati, M. Stephane Pambou, Mme Lily Pandeya, M. Navin Piplani, Mme Julianne Polanco, Mme Clarisa Ruiz-Correal, Mme Erminia Sciacchitano, Mme Alison Tickell, Dr Doreen E. van Norren et Mme Catarina Vaz-Pinto.

SI L'UNE DE CES LISTES EST INCOMPLÈTE, VEUILLEZ ACCEPTER NOS EXCUSES ET NOUS SIGNALER TOUTE OMISSION DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS.



CE DOCUMENT A BÉNÉFICIÉ DU SOUTIEN FINANCIER DE :



LE GROUPE DE PILOTAGE DERRIÈRE LA CAMPAGNE EST COMPOSÉ DE :



PUBLIÉ DANS LE CONTEXTE DE :





**CAMPAGNE
#CULTURE2030GOAL**

Campagne Objectif Culture 2030 :
Contact : info@culture2030goal.net
www.culture2030goal.net

**#CULTURE2030GOAL
#MONDIACULT2025**